L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 JUIN 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 26 JUIN 1852.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT,
DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM,
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS
Pour président et pour vice-président:

[illegible] District—JACQUES TOUTANT, de St [illegible]; J. B. WILKINSON Jr., de [illegible]

[illegible]—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans; CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans. [illegible] District—DUNCAN F. KENNER, de [illegible]; substitut, FELIX GARDERE, de [illegible]

[illegible] District—GEO. W. WATTERSTON, [illegible]; substitut, R. J. BARROW, de [illegible]

[illegible] District—ALEXANDRE DECLOUET [illegible]; substitut, J. K. ELGEE, des Rapides.

[illegible] District—ISAIAH GARRETT, de Ouachita; substitut, W. S. PARHAM, de Madison.

Convention Nationale whig.

[illegible] séances du 17 juin et celles du 18 [illegible] intérêt. Nous sommes obli[illegible] les analyser rapidement pour [illegible] sur la place réservée aux [illegible]

[illegible] naturellement par la séance [illegible]. Elle s'ouvre à midi. Les [illegible] sont pleins de confiance; ceux de [illegible] et Webster ne réussissent pas à [illegible]. La foule, comme la [illegible], vient toutes les parties de la salle. [illegible] graphie de Scott circule dans tous [illegible]

[illegible] que toutes les fois que la Convention [illegible] comité, chaque Etat donnera un [illegible] celui de son collége électoral [illegible] ment sera celui qui est aux [illegible] Représentans du Congrès [illegible] éclatent. Le président [illegible] garder le silence.

M. [illegible] de la Louisiane, propose de nommer [illegible] membre par Etat pour rédiger [illegible] exprimant les vues [illegible] whigs de l'Union, de laisser [illegible] le soin de nommer celui de [illegible] partie du comité, et de ne [illegible] scrutin pour la désignation [illegible] présidence et à la vice-présidence [illegible] comité ait fait son rapport et [illegible] ait été soumis à la Convention.

[illegible], de l'Ohio, fait observer que le [illegible] de créance n'a pas encore fait [illegible]. Or avant de mettre aux voix des [illegible] importantes, il faudrait savoir [illegible] ont le droit de voter. M. [illegible] que si le comité chargé de [illegible] fait son rapport avant le [illegible] de créance, on attendra pour [illegible] à la Convention que [illegible] ait été présenté. Voilà tout. [illegible] Mississipi, engage M. Duncan [illegible] celle de ses résolutions [illegible] Convention ne procé[illegible] avant que le rapport du [illegible] programme ait été [illegible] se rend à l'avis de M. [illegible]

[illegible] de M. Duncan portant [illegible] par Etat sera nommé [illegible], est adoptée par [illegible] vote:

[illegible]

La résolution portant que les membres [illegible] par la délégation [illegible] comité nommera lui [illegible] est ensuite soumise à la [illegible]

[illegible] de Pennsylvanie, propose com[illegible] les membres du co[illegible] des voix qu'en possèdent les [illegible] leurs Etats respectifs.— [illegible] est adopté par 149 voix con[illegible]

[illegible]

[illegible] Kentucky, propose de substi[illegible] de M. Duncan amen[illegible]

[illegible] composera d'un délégué par [illegible] de chaque Etat. [illegible] levée avant que la résolution [illegible]

[illegible] se réunit de nouveau à 6 heures.

[illegible] amender le *substitut* de [illegible] par chaque membre du [illegible] de voix qu'en possède [illegible] Etat.

[illegible] semblable de tout [illegible] présenté par le délégué [illegible] vif débat [illegible] séance [illegible] nouvelle réunion [illegible] est soumis à la Convention.

[illegible] son amendement. [illegible] adopté.

[illegible] du comité, chargé [illegible]. Chaque délégation [illegible] comité se trouve ainsi [illegible]

Wm P. Fessenden, Thomas M. Edwards, [illegible], George Ashmun, [illegible] Harris, [illegible] Hazzard, A. B. Dickenson, [illegible] W. L. Dayton, [illegible] Wm F. Johnston, [illegible] M. Clayton, [illegible] Wm B. Clarke, Robert E. Scott, [illegible] Nathaniel Boyden, [illegible] S. Bryan, [illegible] Dawson, [illegible] Langdon, [illegible] A. B. Bradford, [illegible] B. Duncan, [illegible], [illegible] Brown, [illegible] F. A. Zonkoffer, [illegible] Newman, [illegible] K. Baker, [illegible] B. [illegible], Thomas S. James, [illegible], B. Davis, [illegible] R. Ashe, [illegible], Alexander Spalding, [illegible] Frank Stewart

[illegible] S. [illegible] a été invité à [illegible] Convention les résolutions adop[illegible] du Sud. Il demande qu'el[illegible] au comité chargé de rédiger [illegible]. Cette motion prévaut.

[illegible] Virginie, président du comité [illegible] présente le rapport du [illegible] longuement discuté et enfin [illegible]

[illegible] n'y a plus rien à faire [illegible] des résolutions fasse son [illegible] l'ajournement à 6 heures [illegible] propose de procéder au [illegible] à la désignation des [illegible]

[illegible] Le rapport du comité [illegible] dans deux heures. Il [illegible] ne saurions procéder au [illegible] avoir reçu. Point de confusion [illegible] séance pour nous réunir [illegible] deux heures. Cette motion est [illegible] s'ajourne. [illegible] l'après-midi, nouvelle réunion.

[illegible] a été invité par le comité [illegible] le programme adopté [illegible] comité. M. [illegible] fauteuil du président [illegible] suivantes:

Programme.

[illegible] Etats Unis réunis en Convention, [illegible] grands principes conserva[illegible] confiance, mais [illegible] l'intelligence du peuple [illegible] à se gouverner lui[illegible] à la Constitution et à [illegible] suivantes comme [illegible]

[illegible] Etats Unis est limité dans [illegible] exercer que ceux qui lui [illegible] par la Constitution, ainsi [illegible] nécessaires à l'exercice desdits [illegible] pouvoirs qui ne lui sont point [illegible] ou implicitement, ils sont [illegible] aux divers Etats et au [illegible]

[illegible] des Etats doivent être protégés [illegible] réservés, de [illegible] gouvernement général doit pouvoir [illegible] ses pouvoirs constitutionnels. Il [illegible] respectée et défendue sans [illegible] de nos libertés.

[illegible] sympathisant cordialement avec tous [illegible] pour la liberté, en quelque pays que ce [illegible] nous adhérons à la doctrine émise par le fondateur de la république dans son discours d'adieu. Nous [illegible] avec lui que nous ne devons pas contracter [illegible] dangereuse avec les nations étrangères et adopter une politique qui nous fasse quitter notre terrain national. Notre mission comme république n'est pas de propager nos opinions ou d'imposer à d'autres pays par la ruse ou par la force, notre forme de gouvernement, mais de prêcher par l'exemple et de démontrer aux yeux de tous par nos succès, notre modération et notre justice, les effets bienfaisants du gouvernement populaire et les avantages des libres institutions.

4—Là où le peuple crée et dirige le gouvernement il doit obéir à la constitution, aux lois et aux traités, s'il veut conserver sa propre estime et celle des nations étrangères.

5—Le gouvernement doit être dirigé avec la plus stricte économie, et un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de l'administration doit être perçu au moyen de droits d'entrée et non de taxes directes: et en établissant l'échelle de ces droits, une bonne politique exige que l'on distingue entre les divers objets soumis à l'impôt afin d'encourager dans une sage mesure l'industrie américaine, dans toutes les classes et dans toutes les parties du pays.

6—La Constitution accorde au Congrès le pouvoir de créer des ports et de les entretenir, comme aussi de faire enlever les obstacles qui gênent la navigation des rivières, dans tous les cas où ces améliorations sont nécessaires à la défense commune et à la protection ainsi qu'à la facilité du commerce étranger ou du commerce intérieur; ces améliorations étant toujours de leur nature nationales et communes.

7—Le gouvernement fédéral et celui des différens Etats font partie du même système; ils sont l'une et l'autre nécessaires à la prospérité, à la paix et à la sécurité des citoyens; ils méritent la sincère et immuable affection de ces derniers. Le respect de ces deux gouvernemens et des mesures constitutionnelles qu'ils décrètent est commandé par les plus simples motifs d'intérêt national, particulier et individuel.

8—La série d'actes du 31e congrès connus sous le nom de loi sur les esclaves fugitifs y compris, est reçue et acceptée par le parti whig des Etats-Unis, comme un règlement en principe et au fait des dangereuses questions qu'elle embrasse; et pour ce qui a rapport à ces actes, nous les soutiendrons et nous insisterons pour qu'ils soient strictement exécutés, jusqu'à ce que le temps et l'expérience aient démontré la nécessité de nouvelles dispositions pour empêcher que les lois ci-dessus ne soient éludées d'une part, ou qu'on n'en abuse d'une autre, et pourvu aussi que ces dispositions n'altèrent en rien l'efficacité des lois actuelles. Nous protestons contre toute nouvelle agitation des questions ainsi résolues comme dangereuse pour notre paix, et nous nous élèverons contre toute tentative qui aurait pour but de continuer ou de renouveler cette agitation, quelque part, à quelque époque et de quelque façon qu'elle se manifeste. Nous soutiendrons les mesures ci-dessus comme essentielles à la nationalité du parti whig et à l'intégrité de l'Union.

Ces résolutions sont couvertes d'applaudissemens, celle surtout qui a rapport au compromis.

M. Rufus Choate, du Massachusetts, prend la parole. Il est heureux que la Convention ait eu le courage d'exprimer sa pensée; il est heureux d'entendre condamner toute nouvelle agitation de la question de l'esclavage.

MM. Anderson de l'Ohio, Botts de la Virginie et Davis de la Floride haranguent à leur tour la Convention, puis le programme est mis aux voix. Il est adopté par 227 contre 66. Voici le vote:

Oui:—Maine, 4; New Hampshire, 5; Massachusetts, 13; Rhode Island, 4; Connecticut, 4; New York, 12; New Jersey, 7; Pennsylvanie, 21; Delaware, 3; Maryland, 8; Virginie, 15; Caroline du Nord 10; Caroline du Sud, 8; Georgie, 10; Alabama, 9; Mississipi, 7; Louisiane, 6; Ohio, 8; Kentucky, 12; Tennessee, 12; Indiana, 7; Illinois, 7; Missouri, 9; Arkansas, 4; Floride, 3; Texas, 4; Iowa, 4; Wisconsin, 4; Californie, 4—227.

Non—Maine, 4; Connecticut, 1; New York, 22; Pennsylvanie, 6; Ohio 15; Indiana, 6; Illinois, 5; Michigan, 6; Wisconsin, 1—66.

Les bravos éclatent de toutes parts. On ne s'entend plus. L'ordre ne se rétablit qu'au bout de quelques minutes.

M. Jessup propose de procéder au scrutin.

M. Jones, du Tennessee, dit que son Etat votera pour M. Fillmore. Cependant le Tennessee est également prêt à soutenir M. Webster ou M. Scott. L'honorable général m'a fait l'honneur de venir me voir il y a quelque temps. Je lui ai dit que nous étions en faveur de M. Fillmore à cause de la part qu'il avait prise au compromis. M. Scott m'a répondu qu'il était lui aussi au nombre des champions les plus ardens du compromis, qu'il ne voulait pas qu'on y touchât d'aucune façon, mais qu'il n'écrirait cependant pas de lettre pour imposer silence à la calomnie, car il aurait par là l'air de rechercher la candidature présidentielle. Le général Scott est resté fidèle à sa résolution. Il ne se prononcera qu'après sa nomination, s'il est désigné.

Après un court débat, M. Jessup modifie sa résolution pour procéder au scrutin en y ajoutant que la candidature présidentielle sera décernée à la majorité des voix des colléges électoraux. Cette majorité est de 149.

La résolution est adoptée.

On procède au scrutin.

Les six premières épreuves donnent le résultat suivant:

Scrutins	Fillmore.	Scott.	Webster.
1er	133	132	29
2e	131	133	29
3e	131	133	29
4e	130	134	28
5e	133	130	30
6e	133	131	29

La séance est levée.

L'HISTOIRE
Selon le Courrier de la Louisiane.

Nous commençons à croire qu'il nous sera bientôt impossible de suffire à la tâche ingrate que nous impose le *Courrier de la Louisiane*.—Il nous faut tous les matins lui dire qu'il manque de mémoire ou qu'il ne sait pas lire. Ce n'est plus de la polémique, c'est une perpétuelle rectification. Jeudi, il nous accusait de nous ne savons quelle monstruosité dont nous l'avons défié de fournir la preuve. Hier, désireux sans doute de faire savoir qu'il avait parfaitement compris ses dépêches télégraphiques, il publiait les lignes suivantes:

«Est-il exact de dire que «les whigs n'ont rien laissé dans l'obscurité, qu'ils ont voulu lier d'avance le candidat qu'ils désigneraient.» Que l'on consulte les délibérations de la convention whig, et que l'on veuille bien nous dire en toute conscience si elles peuvent corroborer cette assertion. Nous savons que la première chose qu'ont faite les *whigs du Sud, en assemblée particulière*, a été d'adopter leur programme, qui, plus tard, est devenu celui de la convention. Mais la convention elle même, est-ce par l'adoption de ce programme qu'elle a commencé ses travaux? *N'est-ce pas après qu'un grand nombre de scrutins sur les candidats avaient eu lieu, après qu'on s'était assuré de l'impossibilité d'obtenir un résultat, qu'on s'est enfin décidé à s'occuper du programme des whigs du Sud?* Enfin, n'est-ce pas après avoir rejeté deux résolutions favorables à ce programme, et après en avoir adopté une portant que la convention nommerait tout candidat qui réunirait la majorité des voix, n'est-ce pas, disons nous, après tous ces préliminaires, que ce programme a été adopté, comme un moyen de sortir d'une inextricable difficulté?

«Comment donc, encore une fois, peut on dire que «les whigs ont voulu lier d'avance le candidat qu'ils désigneraient?» Entre les *whigs*, et les whigs du Sud, dans cette convention il y avait un peu trop de différence pour qu'il soit permis de confondre les uns avec les autres. Et si la nomination avait eu lieu au premier ou au dix huitième tour de scrutin, pendant que la convention votait pour un candidat à la présidence, *après avoir rejeté deux fois le programme des whigs du Sud*, l'élu de la convention eût-il été lié aussi d'avance?

«Soyons de BONNE FOI dans cette discussion, il s'y produira peut être des choses assez amères par elles mêmes pour que nous n'ayons pas besoin d'y ajouter l'amertume de nos opinions. Prenons des *faits*, rien de mieux; mais ne les *dénaturons* pas par notre manière de les présenter.»

C'est vraiment délicieux. Où donc le *Courrier* a-t-il lu tous les étonnans détails qu'il nous donne dans son article? Où va-t-il puiser ses renseignemens, grands dieux! Si c'est là sa manière d'écrire l'histoire nous lui en faisons nos sincères éloges. Puisqu'il a besoin d'être éclairé, nous le renvoyons au compte-rendu que nous publions aujourd'hui des séances 17 et du 18 juin. Il y verra que le programme rédigé par les whigs du Sud a été adopté par la Convention avant la désignation des candidats, et que le mode de nomination de ces derniers n'a été établi qu'après le vote du programme. Mon Dieu! personne ici n'ignorait cela, excepté le *Courrier de la Louisiane* qui par métier devrait cependant être mieux informé. Un enfant n'eût pas commis la bévue de nos excellens confrères. Avions nous tort de dire l'autre jour qu'ils débutaient malheureusement dans cette campagne!

Nous engageons le *Courrier* à réfléchir avant de rien confier à ses colonnes. Que va-t-on penser d'un journal qui, en dépit de son nom, ignore l'histoire du jour! Nos confrères parlent d'amertume: en fait de choses amères, leurs bévues quotidiennes doivent leur tenir terriblement à la gorge. Il est dur, en effet, d'en être réduit à garder le silence ou à écrire tous les jours: «Nous avions tort, nous nous trompions.»

LE DRAGON ROUGE.—Nous demandions hier à nos confrères de la partie anglaise du *Courrier de la Louisiane* ce que voulait dire ce DRAGON ROUGE auquel ils livraient impitoyablement le parti whig. Avant d'entendre notre question ils répondaient que ce dragon n'était autre qu'un *démon*. Le *Courrier* serait-il déjà embarrassé de son dragon rouge? Il le transforme en diable mais il n'indique pas la nuance de ce dernier. C'est grand dommage, car le dragon rouge nous plaisait énormément. Peut-être n'existe-t-il plus de dragons. Nous croyons, en effet, si nos souvenirs classiques ne nous trompent pas, que le dernier de ces monstres fut exterminé par nous ne savons quel personnage mythologique. Mais les diables sont moins faciles à démantibuler. Le dragon rouge du *Courrier* sera donc jusqu'à nouvel ordre un grand diable quelconque que le lecteur pourra se représenter à sa fantaisie vert, gris, noir ou chocolat. Il paraît que nos confrères ne tiennent pas à la nuance.

MM. PIERCE ET KING—Une dépêche télégraphique nous apprend que MM. Pierce et King ont annoncé dans l'Union qu'ils acceptaient la candidature que leur a décernée la Convention démocratique. M. Pierce n'a pu s'empêcher d'exprimer sa surprise, mais il a ajouté qu'il se croyait tenu d'obéir au vœu de son parti et d'accepter la candidature.

Le *Messager* de St Jacques a arboré en tête de ses colonnes les noms de WINFIELD SCOTT et de WM A. GRAHAM.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier les journaux européens apportés par l'*Europa*. Nos dernières dates vont jusqu'au 3 courant pour Paris et jusqu'au 5 pour Liverpool. Nous avons également reçu notre correspondance parisienne que l'on trouvera plus loin.

Les nouvelles n'ont aucune importance. Quant aux feuilles parisiennes, elles ne font pas de discussion et encore moins de politique. Le *Journal des Débats* est en Australie, et il donne sur ce paradis de l'or des détails qui dépassent toutes les merveilles connues jusqu'à ce jour. L'*Eldorado* décrit par Voltaire dans *Candide* n'est rien, dit le *Siècle*, auprès de l'Australie telle qu'elle se révèle dans le *Débats* de ce jour. Un homme, en travaillant modérément, peut se faire $30,000 fr. par an de bénéfice net, toutes ses dépenses payées, même au taux actuel. Il y en a qui se sont fait 250,000 fr. en deux mois. Ils étaient quatre pour se partager un million.

«Nous pourrions faire beaucoup d'autres citations de ce genre, disent les *Débats*; on verrait quelle perturbation cette subite irruption de richesses a jetée dans toutes les relations sociales, domestiques et économiques de la colonie. Les trouveurs d'or, comme les gens qui auraient gagné un gros lot à la loterie, ou qui auraient fait un héritage inattendu, célèbrent leur fortune par des extravagances. Il y en a qui l'or monte à la tête et donne une sorte d'ivresse. On en voit qui se passent des fantaisies à l'imitation de Cléopâtre; un qui met un billet de 5 liv. st. (125 fr) entre deux tartines de pain et de beurre, et le mange en façon de Sandwich; un autre qui fait une boulette avec deux billets et l'avale comme une pilule. D'autres paient les moindres choses avec des billets sans se donner la peine d'attendre la monnaie; on jette l'or par les fenêtres, on ne le compte même pas. Un homme à qui on vient de voler sept ou huit mille francs hausse les épaules et dit tranquillement: «Bah! il y en a bien d'autres.»

—Les journaux de Londres et de Bruxelles publient des commentaires sur certaines notes politiques où les puissances de l'Europe auraient, dit-on, exposé leurs jugemens et leurs règles de conduite en vue de la situation présente et éventuelle de la France. Ces commentaires n'ont point pénétré dans la presse de Paris, mais le gouvernement ne peut vraiment pas espérer qu'ils s'arrêteront à la frontière. De là, dans le public, des suppositions et des rumeurs dont la conséquence est de compromettre la sécurité des esprits et des affaires. «La publicité a ses inconvéniens assurément, dit l'*Union*, mais le mutisme a ses périls, ne fût-ce que de laisser du crédit aux absurdités et aux caquetages.»

«Il paraît donc très souhaitable, ajoute ce journal, que ce qui s'imprime en Europe puisse être connu de la France autrement que par des des aveux. L'opinion publique est désormais assez sûre d'elle-même pour ne pas se laisser égarer par des hypothèses; un moyen infaillible de la troubler serait de ne laisser arriver jusqu'à elle que des bruits douteux. Et enfin, s'il s'agit de la dignité de la France, il convient que chacun puisse la défendre, et qu'entre le pouvoir et les partis, il n'y ait d'autre rivalité que celle de l'abnégation et des bons exemples de patriotisme.

On écrit de Londres que lord Malmesbury vient de signer avec le comte Walewski, ambassadeur de France, un nouveau traité d'extradition et qu'un projet de loi vient d'être présenté à la Chambre des Lords, en vue de rendre la nouvelle convention exécutable. Jusqu'à présent la législation anglaise ne permettait pas que les stipulations du traité de 1843 pussent être exécutées, et depuis neuf ans une seule extradition avait été effectuée en Angleterre, encore était-ce à l'île de Jersey, où la législation n'est pas la même que dans le reste du Royaume-Uni.

On espère que le projet de loi pourra être voté par les deux Chambres du Parlement avant fin de la session, et c'est d'une importance d'autant plus grande, que la Prusse, la Hollande, la Belgique, la Sardaigne et le Hanovre attendent la ratification du traité avec la France pour en conclure de semblables avec la Grande Bretagne.

La dissolution de la Chambre des Communes aura lieu, dit-on, du 20 au 25 juin.

On assurait à Londres que sir Henry Bulwer, ministre à Florence, allait être nommé ambassadeur à Constantinople en remplacement de sir Stratford Canning, qui vient d'être élevé à la pairie avec le titre de baron Stratford.

Mme Lafarge ayant obtenu sa grâce du gouvernement, est sortie de la maison de santé où elle était détenue.

Louis Napoléon va fixer sa résidence à Saint Cloud. Il ne viendra à Paris que pour assister aux conseils de cabinet.

La distribution des aigles aux régimens qui forment la garnison de Lyon a eu lieu avec un grand éclat. Les troupes ont été passées en revue par le général Castellane.

On croit que M. Hubner, ambassadeur d'Autriche à Paris, sera prochainement rappelé: on lui donnera un successeur moins imbu des idées du prince Schwarzenberg.

Un décret royal publié par le journal officiel de Madrid porte que les bâtimens étrangers pourront relâcher aux îles Canaries pendant les mois de juin, juillet et août de cette année, sans payer de droits de mouillage, pourvu que leur séjour dans le port ne dépasse pas six jours.

Une compagnie anglaise a entrepris la construction d'un chemin de fer entre Grenade et Malaga.

Le marquis de Morney, gendre du maréchal Soult, est mort dernièrement à Paris, à l'âge de 53 ans.

Meeting.

Les amis de la cause irlandaise se réuniront ce soir au théâtre Américain pour exprimer leur satisfaction de l'évasion du patriote THOMAS FRANCIS MEAGHER. Le meeting sera harangué par d'éminens orateurs.

SCOTT RANGERS.—L'association connue sous le nom de *Whig Rangers* a pris dans sa réunion de jeudi soir le nom de *Scott Rangers*. Les jeunes gens qui la composent sont pleins d'ardeur et promettent de lutter énergiquement en faveur de nos candidats. D'autres sociétés ne tarderont pas à se former et le parti whig sera organisé pour la campagne sur un pied formidable.

CONGRÈS.—Le Sénat n'a pas siégé le 1er de ce mois, et la Chambre, bien qu'elle se soit réunie et ait délibéré, n'a absolument rien fait.

CONVENTION D'ETAT.—M. JONES, whig, a été élu délégué représentatif dans la paroisse St Tammany, et M. THOMPSON, whig, délégué sénatorial.

Les journaux whigs de la Virginie et de la Caroline du Nord paraissent extrêmement satisfaits du choix de la Convention nationale whig. Ils déclarent qu'ils soutiendront de tout leur pouvoir le général SCOTT et M. GRAHAM.

EMEUTE ET INDEMNITÉ.—Le président a transmis au Congrès le 23 de ce mois un message dans lequel il demande qu'une indemnité soit payée aux Espagnols victimes des émeutes qui ont éclaté l'année dernière à la Nouvelle-Orléans et à Key West, après le désastre de l'expédition Lopez.

M. HALL, directeur-général des postes, est gravement malade à Boston. Les médecins ne sont pas sans inquiétude.

KOSSUTH.—On calcule que Kossuth a reçu depuis son arrivée aux Etats-Unis une somme de quatre-vingt-dix mille piastres.

Chronique Locale.

—George Powers a été examiné hier devant le recorder Winter et envoyé devant la 1re Cour de District sous la prévention d'avoir, le 9 du courant, commis un meurtre sur la personne de Michael Hennessy.

—L'affaire de Vincent Primero vs. Alphonse Mariné, dans laquelle le demandeur réclamait $5,000 de dommages, pour certains bruits concernant la réputation de sa femme que le défendeur a fait circuler, a été jugée jeudi devant la 4me Cour de District Judiciaire. Le jury a rendu un verdict de $3,000 en faveur du demandeur.

—Patrick Ryan, accusé d'avoir jeté John Ryan de son dray et de lui avoir cassé le bras, a été examiné hier devant le recorder Winter et envoyé devant la 1re Cour de District.

—Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps d'un blanc dont le nom est inconnu, trouvé noyé dans le lac Pontchartrain. Verdict en conséquence.

—Franck Smith et W. Assenmaker ont comparu hier devant l'hon. juge Lugenbuhl sous la prévention de parjure. Le fait pour lequel ils étaient incriminés ayant paru suffisamment établi, ils ont été envoyés tous deux en cour criminelle.

Un arrimeur nommé Hughes appartenant à la société de bienfaisance des screwmen est mort jeudi de mort des suites d'un coup de soleil. Il avait travaillé toute la journée dans la cale d'un navire et avait passé quelques minutes sur le pont lorsqu'il est tombé.

Correspondance de l'Abeille.

A M. l'Editeur de l'ABEILLE de la Nlle-Orléans.

PARIS, 3 juin 1852.

Monsieur,

Empire et Fusion: la politique continue à vivre dans ces deux éventualités. Force démentis de part et d'autre: ici, les journaux fusionistes déclarant que rien n'est fait, que rien n'est sur le point de se faire, et là, l'éternel et impérieux M. *Communiqué* accumulant notes sur notes pour prouver que l'Empire est tout prêt, mais qu'il n'aura pas lieu. Comment trouvez-vous cette sollicitude du pouvoir? Il a grand soin de prévenir la France que si elle est sage, on lui conservera la République, sinon.... prenez garde, imprudente: nous tenons la férule toute prête. Au lieu d'un président décennal et de la liberté qui vous est octroyée, vous auriez Napoléon II, ou Napoléon III, selon que le duc de Reichstadt serait, ou non, admis dans la nouvelle dynastie impériale! Le *Constitutionnel*, la *Patrie* suivent la voie que trace l'Elysée: ils ont transformé l'ombre du grand empire et du grand empereur en véritable croquemitaine, destiné à effrayer notre pays et à prévenir toute espèce d'enfantillage de sa part. Voilà qui est flatteur pour l'Elysée; il doit en effet se féliciter d'avoir des amis et des prôneurs si adroits.

Vous pensez bien que les deux branches royales n'ont garde de se livrer en proie à l'ogre impérial, ce qui aurait lieu, n'en doutez pas, à leur moindre démonstration un peu risquée. Aussi jamais bruit ne fut plus démenti que celui de la fusion, et peut-être aucun de ceux qui courent n'a plus de probabilité. Je crois que la fusion fait son chemin au milieu de ces feux croisés de dénégations et de protestations contradictoires: ce n'est pas autour des morts qu'il y a tant de fracas.

Une autre rumeur commence à circuler: on se dit à l'oreille que bon nombre de députés du Corps législatif opposeront à l'opinion légitimiste, on disposera à donner leur démission [illegible]

le 29 juin, c'est-à-dire dès la clôture de leur première session trimestrielle, qui a commencé, ainsi que vous le savez, le 29 mars. Cette défection serait un des premiers résultats de la fameuse lettre du comte de Chambord: décidément les royalistes purs adoptent le mot d'ordre et se tiennent à l'écart: la politique des ducs, comme on dit au faubourg Saint-Germain, prévaut définitivement. Paris compte encore quelques dissidents, les Larochejaquelin, les Mortemart et autres; mais la province fait preuve de discipline.

Les conseils généraux, départementaux, municipaux se dépeuplent à force de refus de serments.

Le parti royaliste passe son armée en revue.

Je reviens à l'empire par un chemin détourné: je veux dire la mission de M. Heeckeren.

Et d'abord quelques mots sur cet important personnage. Jadis vivait un obscur et beau jeune homme, du même nom que le héros le plus fameux de notre Alexandre Dumas: il s'appelait Dantès, mais, du côté de la fortune, il ressemblait fort peu à son homonyme le seigneur de Monte-Christo. Or, il eut le bonheur de plaire à l'ambassadeur de sa majesté néerlandaise en Russie, et il trouva dans l'intimité du diplomate hollandais un acheminement à de plus hautes destinées. Adopté par M. de Heeckeren, et pourvu d'une rente qui le mit à même de soutenir l'éclat de ce nouveau nom, M. Dantès Heeckeren obtint le grade de capitaine dans la garde impériale russe. Il eut le malheur de tuer le poète Pouschkine, et même sa conduite peu honorable dans cette affaire l'obligea à renoncer au service. Par suite de vicissitudes trop longues à raconter, le capitaine des gardes de Sa Majesté Nicolas Ier devint représentant du peuple, puis diplomate, comme l'a été son glorieux parrain. L'avenir lui réserve de nouvelles métamorphoses.

Le début de M. Heeckeren dans la diplomatie a été malheureusement un échec. Je vous ai parlé de l'affluence d'officiers étrangers accourus, disent les journaux du pouvoir, afin de contempler les merveilles du 10 mai, ou plutôt, si l'on en croit les médisants, dans le but de rendre compte à leurs souverains respectifs des tendances impérialistes du prince-président. Il s'agissait de détruire le mauvais effet que pouvaient avoir produit ces rapports, et de sonder en même temps les dispositions des grandes puissances du Nord relativement à un nouveau coup-d'Etat. M. Heeckeren a donc fait voile vers les écueils de la diplomatie autrichienne. Hélas! sa nacelle n'a pu longtemps naviguer sur cette mer silencieuse et perfide. On reçoit très bien ses confidences, on l'écoute, on le fait parler; mais de réponse précise, point. Vous savez quelle est la réserve méticuleuse et le mutisme plus que prudent qu'affecte de temps immémorial cette cour si habile et si astucieuse. L'empereur François étant demeuré inaccessible, notre Talleyrand en expectative s'est retourné vers la majesté prépondérante, l'empereur de Russie, actuellement en voyage d'agrément chez ses grands vassaux d'Allemagne. Mais Nicolas Ier ne reçoit pas d'ambassadeur lorsqu'il se trouve hors de son empire. Par un bonheur signalé, M. Heeckeren se trouvait être un ancien officier de la garde russe; comme tel, et non comme représentant une puissance quelconque, il a été admis à une entrevue avec son *général* d'autrefois.

Je crois savoir que la conversation personnelle n'a pas tourné précisément à l'avantage du solliciteur: l'empereur de toutes les Russies n'oublie rien, ni les débuts, ni les conversions, ni les métamorphoses de ses interlocuteurs. Il paraît que la mort de Pouschkine, les errata dans le service de la garde impériale, et peut-être aussi l'amitié du plénipotentiaire néerlandais ont servi tour à tour de texte. La France faisait triste figure dans la personne de son représentant, durement morigéné pour ses antécédents non diplomatiques. Quant à l'article principal de la conférence, M. Heeckeren n'a rapporté que cette réponse, très catégorique, il est vrai:

Dites au prince Louis Napoléon qu'il peut compter sur l'appui des grandes puissances du Nord, tant qu'il se bornera à combattre l'anarchie et les tendances démocratiques de la France. Mais s'il veut fonder une dynastie nouvelle et revenir à l'Empire, les traités de 1815 seront considérés comme violés, et il n'a pas pour *trois mois d'existence*.»

M. Heeckeren est arrivé à Paris avec cet ultimatum. Le lendemain paraissait dans le *Moniteur un communiqué*, rédigé d'une façon plus oratoire que ne le comporte ce genre de littérature. Rien n'empêche que l'on proclame l'Empire, disait en substance l'article officiel: tout le monde est d'accord et l'Europe ne s'y oppose pas; mais il ne sera pas proclamé.

De là, nouvelles exclamations de la part du journalisme dithyrambique: les réponses peu encourageantes des souverains étrangers passent sous silence; il est très difficile et très dangereux d'en parler. Cependant on se dit à l'oreille qu'il a paru quelque part une sorte de manifeste signé Frédéric, François et Nicolas. Sans l'avoir lu, je crois pouvoir vous attester qu'il n'est autre chose que le développement de l'ultimatum du czar, officieusement confié à M. Heeckeren.

Paris est tranquille. Je ne connais rien de mieux que cette formule télégraphique pour vous exprimer l'état parfait de stagnation dans lequel nous avons le bonheur de vivre. On dit que le président se dispose à passer ses vacances d'été à Saint Cloud: on y organisera des chasses et des fêtes de nuit. Le public s'habitue parfaitement aux galas officiels, et n'y songe guère que pour plaisanter un peu aux dépens des élus et de leurs mésaventures.

L'arriéré du 2 décembre n'est pas liquidé encore, et les conseils de guerre fonctionnent toujours. Profitant des crimes individuels de quelques scélérats pour jeter l'odieux sur le parti vaincu, les journaux Elyséens se sont livrés à de nouvelles variations sur les horreurs du socialisme. Ils oublient que même parmi les accusés et les condamnés il se trouve des républicains honnêtes et consciencieux: mais qu'attendre de ces gens qui n'ont eu d'autre culte que celui du pouvoir et qui ont usé leurs genoux sur les marches de tous les trônes et de tous les autels?

Vous savez que le conseil d'Etat s'occupe des biens de la famille d'Orléans. Le tribunal s'était déclaré incompétent c'est au conseil d'Etat à examiner la légalité des décrets du 21 janvier. Or, M. Cornudet, rapporteur, a été appelé chez le Président qui l'a interrogé sur les conclusions de son rapport. M. Cornudet ne s'est pas fait faute de répondre que son opinion a lui était complètement contraire aux décrets et qu'un grand nombre de ses collègues pensaient comme lui. Le Président est devenu pâle et n'a pas répondu un mot. Mais le soir il disait à ses aides de camp: si le conseil d'Etat fait seulement mine de résister dans cette affaire je le briserai comme un morceau de verre. M. Bonaparte est la justice et la loi faites homme.

X.

Nouvelles diverses.

PARIS, 3 juin.

—Le *Louqsor* est arrivé, le 29 mai, sur la rade de Marseille, ayant à son bord Saïd-Pacha, fils aîné actuel de Mohémet-Ali et prince héréditaire d'Egypte. On ignore encore le motif de la présence de Saïd-Pacha en France. Saïd-Pacha n'a que trente-ans; il est grand amiral d'Egypte.

—Le *Constitutionnel* publie des fragmens d'une lettre extraite du *Times* et adressée au journal anglais par un ami de M. le comte de Chambord. Cette lettre a pour objet de confirmer, en l'expliquant, la lettre émanée du prince lui-même et dont le gouvernement français n'a pas voulu, pour des motifs qu'il a expliqués au *Moniteur*, autoriser la publication. Il ressort de cette nouvelle lettre que le parti légitimiste est scindé en deux camps: ceux qui se soumettent au prétendant et ceux qui, plus libres dans leurs allures, ont une tendance à se rapprocher du gouvernement de Louis-Napoléon. Le comte de Chambord n'admet pas, d'après cette nouvelle lettre, que, sous aucun prétexte, une fonction publique, si petite soit-elle, puisse être acceptée.

—Les notes diplomatiques analysées par le *Times* et qui ont motivé l'insertion au Moniteur d'une déclaration officielle, sont, de la part de la correspondance lithographiée de Berlin du 29, qui cette fois prend un ton semi-officiel, l'objet d'une explication dont voici le texte:

«Ces jours derniers, le *Times* a publié un résumé de notes diplomatiques qui auraient été échangées entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne relativement à la politique à suivre à l'égard du prince président de la République française.

«Nous ne savons pas si ces communications sont exactes; mais lorsque le *Times* affirme que notre cabinet a partagé toutes les vues des deux autres, en ajoutant que l'accord le plus parfait régnait entre les trois puissances du Nord à cet égard, nous pouvons affirmer que le gouvernement prussien ne s'est jamais associé à une correspondance de ce genre, et qu'il n'est pas vrai qu'il ait partagé de pareilles idées.»

Nous n'ajouterons qu'une seule et courte observation, dit le *Siècle*.

Un de nos correspondans d'Angleterre que nous avons prié de prendre des informations au sujet de notes dont le Times indiquait les dates et analysait l'esprit, nous a répondu que dans les cercles diplomatiques de Londres, on était convaincu qu'il y avait eu des conversations sur l'éventualité de la résurrection de l'empire en France, mais rien de plus que des conversations entre hommes d'Etat. On s'observe, mais de part et d'autre on s'abstient de ce qui pourrait ressembler à une menace.

—La police romaine s'oppose, de toutes les manières, à l'introduction des journaux étrangers. Les feuilles anglaises paient comme les lettres, c'est-à-dire au poids. Le *Times* coûte ainsi par numéro 6, 7 et même 8fr.

«La police avait plus de peine avec la garnison française pour empêcher l'entrée des journaux français. Des mains des officiers, ces journaux se répandaient ensuite parmi les sujets du saint-siége.

Afin de remédier à ces inconvéniens, le gouvernement a établi sur la place Colonna un somptueux casino pour la garnison. Tous les journaux français qui arrivent par la poste, au lieu d'être distribués, sont remis au casino, où il n'entre d'autre militaire français pour être admis à les lire. Mais ces journaux n'en sortent plus.

—Les grands-ducs de Russie ont répandu l'or à profusion parmi le peuple de Rome. Le gouvernement napolitain a craint que, durant leur séjour à Naples, ils ne fussent choisis [illegible] par les [illegible] [illegible]

—Un câble de télégraphe électrique sera, dans peu de jours, établi en Holyhead, côte d'Angleterre, et Howth, en Irlande. Il a soixante dix milles de long, et est déjà, dit-on, embarqué à Holyhead, sur un des vapeurs de l'Etat. Le télégraphe électrique a dû fonctionner aussi, dès samedi, en Dublin et Galway.

—A Berlin, on a nommé une commission spéciale d'enquête pour faire un rapport sur l'accident arrivé au convoi du chemin de fer dans lequel se trouvait l'empereur de Russie, car on croit que la malveillance y a joué un rôle. On saura ainsi ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette manière de voir.

—L'impératrice de Russie est partie le 30 mai pour les eaux.

—Un aide de camp du duc de Leuchtenberg, arrivé il y a quelques jours, a apporté la nouvelle à Berlin que la maladie du prince avait tellement empiré qu'il ne reste que peu d'espoir de le conserver.

Espagne.

On écrit de Madrid, le 26 mai.

Les projets de réforme des lois organiques sont abandonnés; mais il y a des hommes politiques qui s'obstinent à se voir dans cet abandon qu'un ajournement dont la durée serait subordonnée aux éventualités.

Lord Howden, ministre d'Angleterre, qui était depuis trois jours à Madrid, de retour de son excursion en Andalousie, est parti pour Aranjuez, où il va prendre congé de la reine et du roi, comptant profiter de la permission qui lui a été accordée par son gouvernement de quitter le 1er juin son poste diplomatique pour se rendre en Angleterre. Le premier secrétaire de légation, M. Otway, remplira pendant son absence les fonctions de chargé d'affaires.

On croit savoir positivement que, vers la fin de juin ou au commencement de juillet, le gouvernement dissoudra la Chambre des Députés pour en convoquer une nouvelle, qui sera munie de pleins pouvoirs pour modifier au besoin les lois politiques. L'abandon des projets de coup d'Etat doit être définitif, puisque l'Adresse rédigée pour protester contre les intentions gouvernementales ne reçoit plus de signatures; elle ne sera pas présentée à S. M.

Une ordonnance royale, en date, à Aranjuez, du 21 mai, accorde au ministre des finances le crédit de 1 million de réaux pour supplément au chapitre 8, section 14e, du budget de cette année, pour les dépenses extraordinaires de la conversion de la dette publique et pour celle de la confection des titres et résidus représentatifs de la dette du personnel.

Le gouvernement rendra compte aux Cortes de cette mesure pour avoir leur approbation.

Le capitaine général de l'île de Cuba mande, à la date du 30 avril, que la tranquillité publique continuait, et que l'état sanitaire de l'île était satisfaisant.

INDE ANGLAISE.

PRISE DE RANGOUN ET DE MARTABAN.

Nous avons annoncé sommairement le premier succès des Anglais dans la guerre des Birbans, aujourd'hui, nous pouvons donner, d'après les feuilles de Londres, des détails à peu près complets sur ces deux faits. Nous laisserons parler le *Daily-News*:

«Le 11 avril, à neuf heures et demie du matin, les vaisseaux anglais jetèrent l'ancre près des estacades; les Birmans ouvrirent alors un feu auquel il fut riposté si vigoureusement, qu'en dix minutes une bombe anglaise fit sauter le magasin à poudre près de la principale estacade, dans lequel elle était tombée. Le feu de l'ennemi fut bientôt mis à néant, et à dix heures un quart, c'est-à-dire en trois quarts d'heures, l'escadre jugea qu'il était inutile de continuer d'avantage ses munitions et cessa également le feu. Les soldats furent ensuite débarqués pour brûler l'estacade, ce qu'ils firent, et les steamers se tinrent en tête de la rivière. D'autres estacades eurent le sort de la première.

«A quelques tentatives impuissantes du côté des Birmans pour arrêter les progrès de l'escadre anglaise, les vaisseaux répondirent chaque fois par un feu qui fit taire bientôt les canons du rivage. La principale fortification de Rangoun eut l'honneur d'un bombardement complet, opération qui semble d'abord avoir été exécutée sur une place abandonnée de ses habitans épouvantés, mais ensuite avoir eu un foudroyant effet. «Pendant quarante huit heures, dit un des officiers qui se trouvaient au milieu de ce déluge de boulets et de canons, les Birmans n'ont vu que des météores et des fusées tombantes. Assurément, ils doivent nous avoir pris pour des démons: car boulets, bombes, mitraille et fusées volaient de toutes parts et tombaient autour d'eux. La place est maintenant infectée de cadavres et de ruines.

«Tout cela fait voir que les Asiatiques sont incapables de résister aux soldats, aux marins et aux ressources de la belliqueuse Angleterre. Mais ce qui sert nous révèle où en sont plus mortel que les Birmans, un ennemi devant le quel trop souvent nos meilleures troupes ne savent trop souvent forcées de succomber. Cet ennemi, c'est le choléra, qui a éclaté dans les rangs de notre armée sur le rivage et a fait aussi son apparition à bord des vaisseaux de l'escadre. Des officiers et des soldats en ont déjà été victimes.

«Le Birman, dit un des acteurs de ce drame guerrier, est un pays magnifique; ce ne sont partout que forêts verdoyantes, arbres toujours verts, etc. Oui, mais cette verdure si belle nous dit qu'il y a là une terre marécageuse, et qu'un soleil ardent sur nos têtes sous ses rayons brûlans fait le reste. Si la guerre doit se prolonger, des centaines, des milliers de braves trouveront la fièvre et un trépas inévitable dans ce pays superbe, couronné d'une si riche verdure, d'un aspect si séduisant, mais qui est, en réalité, si mortel à tous les étrangers. Rangoun est donc à nous, mais la nous devons faire halte ou remettre à la voile pour Bombay, car au delà d'un certain point la rivière est innavigable aux grands bâtiment à vapeur, et jusqu'à présent nous n'avons point de flottille.

«Nous pouvons nous emparer des bateaux du pays, mais nous n'avancerons que lentement en remontant les cours dans la saison du mousson. Supposons maintenant que notre général a marché sur la capitale, qu'il a délogé les troupes des pays bas et d'alluvion, qu'il a enfin atteint les plaines les plus élevées, nous n'admettrons pas encore que l'occupation de la capitale terminât nécessairement la guerre. Dans le Birman, comme dans le Panjaub, nous nous trouvons en face d'un peuple difficile à dompter. Les Sikhs n'ont pas été sans occuper une position critique, et les Afghans nous ont battus.»

Décédée hier matin, à 3 heures et demie, Madame NUMA LACOSTE, née ANAIS AVEGNO. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cet après midi, à 5 heures précises. Le corps est exposé chez Philippe Avegno, rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Gen Berry, Seavey, pr Bordeaux
Barque Frances Watts, Daurater, pr New-York
Goelette Alabama, Thompson, pr Navy Bay

Arrivés Hier.

Goelette Rosalie, Campbell, de Matagorda.

STEAMBOATS

Steamboat P Dalman, Kay, de Vicksburg, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Bella, Brickell, de Cincinnati, avec un chargement de viandes salées, lard, pommes, patates et autres provisions.
Steamboat Yorktown No 2, Myers, Cincinnati, avec un chargement de coton, tabac, porc, viandes salées, etc. et autres provisions.
Steamboat Gipsey, Ure, de Bayou Sara, avec un chargement de coton, sucre et mélasse.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

Watering Places	St James, Clark	5h P M
Ouachita	S W Downs, Switzer	5h P M
Louisville	Bostona, Bentley	5h P M
Covington	Lenora, Duncan	2h P M
Biloxi	St Charles, Post	6 h P M
Mobile	Florida, Gibertson	12 h M
Biloxi	California, Emage	5 h P M
Williamsport	E D White, Brady	5 h P M
Baine	Fashion, Fagot	10 h A M
Donaldsonville	Music, Streck	9 h A M
Rivière Ouachita	Sarah Gordon, Ross	5 h P M
St Louis	George Collier, Gosine	5 h P M
St Louis	Bulletin No 2, Church	5 h P M
St Louis	St-Louis, Taylor	5 h P M
Cincinnati	Yorktown, Myers	5 h P M
Pittsburgh	Delta, Brickal	5 h P M
Vicksburg	P Dalman, Leathers	5 h P M
Texas	United States, Young	5 h P M
Attakapas	Anna No 2, Labarthe	12 h M
Rivière Rouge	Caspian, Dunn	5 h P M

Départs de Dimanche

Bayou Sara	Gipsy, Ure	9 h A M
Mobile	Oregon, Heirn	12 h M
Texas	Mexico, Place	9 h A M
Attakapas	Picayune No 2, Ratter	9 h A M

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI SOIR, 25 JUIN.

Le marché a été très calme pendant la semaine qui vient de s'écouler, et nous pouvons nous considérer entièrement dans la morte saison. Les transactions ont été limitées dans les différents produits par suite du petit stock en mains.

Nous avons eu de fortes chaleurs pendant la semaine, et la salubrité de la ville est toujours bonne. L'avenir de la prochaine récolte est des plus satisfaisants.

COTON—Arrivé depuis le 18 courant, [illegible] balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool, [illegible]; Glasgow, 1,300—Brême, 200—Anvers, [illegible]; New-York, 1,070—Boston, 2,345—[illegible] balles—faisant une réduction au stock de [illegible] balles, et laissant en mains y compris tout ce qui se trouve à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 44,610 balles.

ETAT DU COTON.

[illegible]

Stock sur place: 44,610

Au commencement de la semaine la demande de coton était améliorée et les ventes de samedi se sont élevées à 5,000 balles à des prix stables. [illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL
LOUISIANE ET MISSISSIPI.

[illegible]

TABAC—Arrivé depuis le 18 courant, 2,198 boucauts. [illegible]

ETAT DU TABAC.

[illegible]

Stock sur place.

Ce marché est toujours en bonne demande, et les prix se sont bien maintenus. [illegible]

SUCRE—Cet article est calme. [illegible]

MELASSE—[illegible]

CEREALES—[illegible]

FARINE—[illegible]

[illegible]

FRET—[illegible]

POST-SCRIPTUM.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

WASHINGTON, 23 juin.

LES NOMINATIONS WHIGS.

Il arrive de toutes parts de bonnes nouvelles sur l'effet produit dans le pays par les nominations de la convention whig de Baltimore. Des meetings de ratification ont déjà eu lieu à Baltimore, à Pittsburg et dans d'autres villes. Le peuple montre beaucoup d'enthousiasme. M. FILLMORE et M. WEBSTER ont exprimé leur satisfaction du choix de MM. Scott et Graham.

CONGRES.

WASHINGTON, 23 juin.

La Chambre a débattu sur le bill qui accorde des terres aux différens Etats pour leur permettre de créer des chemins de fer et d'établir des écoles. Elle s'est occupée ensuite du bill qui décrète l'établissement d'une succursale de la monnaie en Californie et l'a adopté avec certains amendemens.

WASHINGTON, 24 juin.

La Chambre s'est occupée aujourd'hui de l'élection contestée de M. Fuller, de la Pennsylvanie, dont le siége est réclamé par M. Wright. Elle a délibéré ensuite sur les amendemens du Sénat au bill des déficits. Le bill accordant des terres à onze Etats a subi son avant dernière lecture.

Au Sénat, la résolution conjointe pour accepter le portrait de Henry Clay a été votée ainsi qu'un bill qui défend aux greffiers des cours fédérales d'exercer le droit comme avocats.

Marché de New-York.

NEW-YORK, 23 juin.

Les cotons sont en demande depuis hier, et les prix ont monté de 1[illegible] d. par livre. Il s'est vendu 1,500 balles. Le middling Orléans vaut de 9 3[illegible]4 à 9 7[illegible], le fair middling Upland 9 5[illegible] c. la livre. Le mess porc est également en demande, et vaut $18 75 à 19 le baril.

NEW YORK, jeudi soir 24 juin.

La demande de coton a été modérée aujourd'hui, mais les prix sont fermes; les ventes ont été de 1,000 balles de 9 3[illegible]4 à 9 7[illegible] cts la liv. La farine est peu recherchée; l'Ohio se vend $4 25 à 4 31 1[illegible]4 le baril. Le maïs est lourd à 6 cts le boisseau pour le maïs de l'Ouest. Le mess porc est ferme de $18 75 à 19 25 le baril. Le café de Rio vaut 9 1[illegible]2 cts la liv.

LOUISVILLE, 24 juin, jeudi soir.

Les eaux sont stationnaires. Les bateaux-à-vapeur Reindeer, Eclipse, Georgetown et Wm. Noble sont arrivés et le Wm. B. Clifton et Reindeer sont partis.

CINCINNATI, 24 juin, jeudi soir.

Les eaux sont stationnaires. Mess porc $18. 50 le baril. graisse 9 1[illegible]2 c. la livre; whiskey 16 à 16 1[illegible]4 c le gallon.

PITTSBURG, 24 juin.

Nous avons des pluies abondantes aujourd'hui, mais la rivière continue à baisser. Il y a 5 pieds d'eau dans le canal.

ST-LOUIS, 24 juin.

La farine est ferme de $3 75 à $4 le baril. Le maïs vaut 42 cts le boisseau. L'avoine se vend 30 1[illegible]4 à 31 cts le boisseau, et le mess porc à $17 50 le baril. Les eaux montent ici.

CINCINNATI, 24 juin.

La farine a été en demande de $3 25 et 3 30 le baril. Le whiskey se vend 16 1[illegible]4 cts le gallon: épaules lard fumé 7 à 7 3[illegible]4 cts, plat-côtés, 9 1[illegible]4; plats-côtes clear 10 1[illegible]4 cts la liv. Le graisse en barils 9 1[illegible]4 cts. La rivière a baissé de 12 pouces depuis hier soir.

ON demande une bonne ménagère.—Une Cuisinière bien recommandée aura la préférence. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21 juin—6

NOTICE.—Durant notre absence de cette ville, la gestion de nos affaires est confiée à M. Geo. Mowing, qui possède notre procuration générale à cet effet. Nlle-Orléans, 22 juin 1852. CHARLES ODIER & CO. 22ja—3f

Cabinet de dentiste au prix de New-York.
CHARLES E. KELLS, (DE NEW-YORK),
DENTISTE, encoignure St Charles et North,
Entrée face à la place Lafayette.
NOUVELLE ORLEANS. VIENT de décider son cabinet dans la ville. [illegible]
Les meilleures références seront données et les personnes désirant des râteliers complets, avec tous les dernières améliorations possibles [illegible]

LE public est prévenu que [illegible] M. John Gudenberger [illegible] J. J. Ricardo, notaire [illegible]

ON demande un commis pharmacien. Il doit être [illegible] S'adresser [illegible] 23 juin

AVIS.
LA société ci-devant établie en cette ville sous la raison de GUDENBERGER & CO. est dissoute par la mort de M. John Gudenberger. Les affaires de l'ancienne maison seront réglées par le soussigné, qui en reste seul liquidateur. J. B. PREAU.

☞ Les soussignés ayant formé une nouvelle société sous le nom de J. B. PREAU & CO continueront le genre d'affaires de l'ancienne maison Gudenberger & Co. au même emplacement, No 33, rue Gravier. J. B. PREAU, A. COUTURIE, TH. CAPITAINE. 23juin—1m

BAS ET DEMI-BAS.
RECU par le navire Harriet Francis, de Hambourg, et à vendre à bas prix par caisse ou douzaine, par colis [illegible] 7,000 douzaines bas et demi bas, comprenant un assortiment général. MICHON & SARRAT. 25 juin—3

A VENDRE—en magasin—200 barriques vin rouge bon ordinaire pour l'usage des familles; 300 barils vin blanc haut Sauterne, &c. JOSEPH LAMATA, No 11, Jefferson et 12 Toulouse. 21 juin

El Eco de Ambos Mundos,
Publié à Paris par D. IGNACIO BOIX.
JOURNAL politique, littéraire, des sciences, arts, etc., avec prime pour tout abonnement d'un an. Les personnes qui désireront souscrire à cette publication sont priées de vouloir bien s'adresser à J. F. LELIEVRE, 20, rue Royale. [illegible]

A Louer à bon marché,
Une maison haute située rue Arsenal, entre Ursulines et Chemin du Bayou. Une maison encoignure Enghien et Amour, bâtie pour une grocerie. Une petite maison rue Amour, près Enghien. Une maison (ou la moitié) encoignure Enghien et Craps. S'adresser à B. NAUTRE & Co., 18juin—2m No 25, rue Condé.

A Vendre.
UN BEAU NEGRE, bien acclimaté, âgé de 27 ans, bon domestique de maison, vendu pour aucun défaut et pleinement garanti. S'adresser 47, rue de la Douane. 16juin ☞

LE public est prévenu de ne faire aucun crédit pour le compte de la barge *Amelia*, faisant les voyages du lac, sans un ordre du soussigné. 9 juin—30 J. SAUVAGE, Agent.

A. PARMENTIER,
Rue du Quartier, No 58, encoignure Condé,
DETRUIT LES PUNAISES dans les lits et les appartemens. 19juin—6

MARCHANDISES au lodé, pour clore une consignation:
10 caisses toile d'Irlande supérieure,
8 do do medium,
4 do do à drap écrue,
4 do toile à taies d'oreiller,
2 do batistes fil,
10 do mouchoirs batiste fil,
4 do linge de table, nappes, serviettes &c.
30 balles impériales anglaises,
20 do indiennes bleues do
15 caisses britannia et platillas,
8 caisses crêpe à la moriaz en fil,
6 caisses alpaca lustré et mérinos,
5 balles bayettes, flanelles et satinets,
Ensemble avec d'autres marchandises qui sont offertes à des prix très réduits à des conditions avantageuses par O. B. GRAHAM, 19 juin—12 96, rue Gravier

PAR LE STEAMER EMPIRE CITY.
Beurre! Beurre!
LES soussignés reçoivent maintenant de New-York, par le steamer Empire City, un second envoi de ce beurre de choix, du comté d'Orange, mis en boites de fer blanc pour l'usage des familles, à vendre en gros et en détail par O. VALETON & Co., 25, Tchoupitoulas, et encoignure Royale et Quartier. 19 juin

Crackers anglais, Beurre et Fromage.
EN débarquement du navire Queen, de Liverpool, 500 caisses de biscuits Crackers, 100 douzaines sauce de Worcestershire, 24 boîtes Fromage Stilton, de choix, à vendre par O. VALETON & Co., 25, Tchoupitoulas, et encoignure Royale et Quartier. 18 juin

PUBLICATION.
LE COURRIER SUISSE.
SOUS ce titre paraîtra à New-York dans le courant du mois de juin, un journal français hebdomadaire, en format grand folio. Ce journal donnera particulièrement des nouvelles sur tous les événements importants de la patrie des Suisses, et en même temps aussi les nouvelles les plus intéressantes des autres Etats de l'Europe et de l'Amérique.
Le programme qui sera distribué la semaine prochaine, donnera là-dessus de plus précis renseignements.
Le prix des souscriptions est $3. 00 pour toute l'année, $1 1[illegible]2 pour six mois et $1. 00 pour trois mois.
On s'adressera pour des souscriptions et demandes à l'adresse ci-dessous.
L'imprimerie de Schoolbrecken, No 17, Jacob street, entre Frankfort et Perry. Agence à la Nouvelle-Orléans au magasin de livres de LOUIS SCHWARZ, encoignure Douane et Passage de la Bourse. 16 juin—1m

Compagnie du Towboat (Good Intent.)
Nouvelle-Orléans, 22 juin 1852.
L'ASSEMBLEE trimestrielle régulière des actionnaires de cette compagnie aura lieu à ce bureau le samedi, 26 du courant, à dix heures A. M. (le 27 étant un dimanche), afin d'élire sept directeurs devant servir pendant l'année courante.
Par ordre des directeurs, J. R. BANCROFT, Secrétaire. 22 juin—5

Nourrice.
A LOUER une bonne négresse bien portante, avec son enfant âgé d'un mois. S'adresser au No 62, Vieille Levée, encoignure St Louis. 22 ja

A vendre au débarquement de l'Arendal et du Clairbone:
25 barils vin blanc, vrai Sauterne;
30 barriques vin rouge C. H;
1 caisse peaux de veau cirées;
1 do chapeaux de paille assortis.
Par J. B. BERTIN, 22 juin—3 3, rue Conti

PERDU un pigeon blanc avec la tête et la queue noires, et ayant une aile un peu mutilée. On donnera une récompense libérale à la personne qui le rapportera chez LOUIS PREVOST, 121, rue de Pierre.

[illegible] CHAPEAUX de paille pour nègres.—[illegible] JOSEPH LAMATA, 11, Jefferson, 12 Toulouse. 25 juin

250 CAISSES vin rouge St-Julien; [illegible] JOSEPH LAMATA [illegible]

[illegible]

EAUX DE BLADON.
CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. Les propriétaires n'ont rien négligé pour le service intérieur, et ils se sont maintenant dans des conditions on ne peut plus convenables pour satisfaire tout le monde: ils feront tous leurs efforts pour atteindre ce but. 7juin—3m CONNOR & HENRY, Propriétaires.

P. & E. REILLY & Co.,
Encoignure Royale et Canal.
DONNENT respectueusement avis aux dames, qu'ils vendront à partir de lundi prochain, 7 courant, la balance de leurs marchandises d'été à des réductions très importantes:
Organdis et jaconat français à 15 cts.
Mousselines imprimées 10 1[illegible]2.
Indiennes à bandes 12 1[illegible]2.
Percales rayées et à carreaux 20
Batiste coloriée, imprimée 37 1[illegible]2.
Un grand choix de linge de table, toiles à draps depuis 75 cents; serviettes par dz de $1 50 à $8 00, ouvré à 75 cents la pièce, &c.
Le tout vendu à garantie.
7ja P. & E. REILLY & Co

AVIS AUX GOURMETS.
VIN de Pichon Longueville, 1845, 46 et 49, en 1[illegible]2 barriques et caisses de 12 bouteilles.
Do de St-Emilion et autres en bques et caisses,
Do de Madère en 1[illegible]4 et 1[illegible]8,
Do de Muscat de Frontignan en caisses,
Do de Champagne en bouteille et 1[illegible]2 bouteille,
Do de Sauterne en 1[illegible]8 bque et baril,
Eau de fleur d'oranger, grand modèle,
Huile d'olive en bouteilles et 1[illegible]2 bouteilles,
Absynthe et Vermouth,
Sardines à l'huile de la marque L. M. Henri, à Concarneau, Finistère, en boîtes, 1[illegible]2 boîtes et 1[illegible]4 de boîtes, de la dernière pêche, arrivées par le navire Charles Hill, venant du Havre, à vendre par SIMON LAFFITTE & CO. 7ja Rue St Pierre, No4

Liqueurs du pays.
128 BARILS rye whiskey "Monongahela; Old reserve, &c,"
80 do New York Brandy, 1re preuve,
20 do do 4me preuve,
50 do do gin, 1re preuve.
A vendre par BERNARD TURPIN, 10ja No 20, rue Vieille Levée.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux,
300 barriques vin rouge,
12 do vin blanc,
200 barils do
10 quarts eau-de-vie Cocq père & fils,
4 caisses de 25 paniers anisette supérieure,
20 do de 12 bouteilles liqueurs assorties,
15 do marasquin, 3 de curaçao.
CHARLES CAVAROC, 7 juin—2 30, rue Bienville.

AVIS.—La société commerciale qui existait dans cette ville sous la raison de P. J. PAVY, LOBIT & Co est terminée ce jour par suite de l'expiration du contrat.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1852. P. J. PAVY, LOBIT & Co. 1ja

Les soussignés ayant formé une société sous le nom de LOBIT & CHARPANTIER continueront les affaires et assumeront les engagements de l'ancienne maison P. J. PAVY, LOBIT & Co. M. P. J. Pavy reste dans la nouvelle maison comme associé commanditaire.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1852. P. LOBIT, A. E. CHARPANTIER. 1juin—30 P J PAVY, en commandite.

AVIS.—La société existant ci-devant en cette ville sous la raison commerciale de BARRIERE, LACAPERE & Co. est, à partir de ce jour, dissoute par limitation de contrat. Charles A. & François G. Barrière se serviront de la signature de la société en liquidation.
CHARLES A BARRIERE, FIRMIN LACAPERE, FRANCOIS G. BARRIERE. Nlle Orléans, 1er juin 1852.

Les soussignés ayant formé une société sous la raison de Charles A. Barrière & Frère, continueront les affaires comme ci-devant, par Barrière, Lacapère & Co. CHARLES A. BARRIERE, FRANCOIS G. BARRIERE. Nlle Orléans, 1er juin 1852.

MAISON ROUGE No 1,
Et encoignure Bourbon et Poydras.
Réduction nouvelle SUR NOS MARCHANDISES NOUVELLES.
20 BALLES jaconat français qualité toujours à 10 cents; toile d'Irlande à bas prix, mousseline à moitié que le prix coûtant; [illegible]
Articles pour deuil
Mousseline de laine noire extrafine, à 35 cents la yarde, etamine à bas prix.
C. LAROUSSINI & Co. Maison Rouge sur à Levée et encoignure Bourbon et Poydras.

Steamship Benj. Franklin.
LES soussignés viennent de recevoir par le steamer Ben Franklin un nouvel assortiment de marchandises de saison, achetées à des prix très avantageux, qu'ils offrent [illegible]
Mousselines imprimées, bon teint, 12 1[illegible]2.
Jaconat français, 20 cts.
Barège imprimé, 25 cts.
Indienne amazone, bon teint, 10 cts.
Ginghams avec quantité nouveaux, 12 1[illegible]2.
Organdis 25 c
Batiste d'Ecosse, rayée et à carreaux 15.
Mitaines brodées, Gants de fil et noir, &c.
Bas de fil d'Ecosse, Bas de soie écrue, pour deuil.
Bas à jour, etc. etc. etc.
Un assortiment complet de Brodequins et application, etc.
17 juin P & E REILLY & Co., Encoignure Royale et Canal.

TH MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse.
MAGASIN D'ARTICLES DE FANTAISIE ET SALON DE COIFFURE POUR HOMMES.
26, RUE ST CHARLES.
REÇU par les navires Isabela et Ch. Hill, du Havre:
Un grand assortiment de CHEMISES TOILE FINE DE $36 à 40 la douzaine.
[illegible]
Costumes de bain pour dames et pour jeunes demoiselles. 10 juin

ROMANS FRANCAIS illustrés,
A 5, 15, 20, 25, 30, 40 cents et au-dessus.
Balzac,—Cooper,—Walter Scott,—A. Dumas,—Jacob,—P. Féval,—Paul de Kock,—Bienne,—Masson,—G. Sand, etc., etc., etc. Chez VICTOR HEBERT & Co., 11 juin 149, rue de Chartres

VIN ROUGE ET BLANC en magasin—15 barriques vin rouge de Taragone;
20 barriques vin de Bordeaux pour familles;
60 do do Chateau Margaux;
60 do do ordinaire;
35 barils vin blanc Hautsauterne.
100 caisses vin rouge bonne qualité;
20 do do Chateau Léoville 1844;
40 do vin blanc Haut Sauternes;
Vin de Madère en quarts et bouteilles. A vendre par JOHN CLAUZURE, 11juin 164, rue Royale

A VENDRE EN MAGASIN—200 caisses eau de fleurs d'oranger, grand modèle;
25 caisses absynthe Suavajol & Co;
40 do fruits à l'eau de vie;
50 do cerises do
15 do sardines 1[illegible]2 et 1[illegible]4 de boîtes;
Cognac, &c, à vendre par JOHN CLAUZURE, 11ja 164, rue Royale

COUVERTURES DE E. GRANIER.
150 Balles couvertures à nègres 3 1[illegible]2 points première qualité, blanches;
30 balles première qualité, grises, en débarquement des navires Mount Washington et Florida; à vendre en lots convenables aux acheteurs, par les seuls agents. 7ja H. de GOER & RIFFLARD

H. de GOER & RIFFLARD,
OFFRENT à vendre à très bas prix, en débarquement du navire Mobile, du Havre:
2 malles parasols pour dames, nouveautés;
4 caisses modes français première qualité;
2 do chaussettes coton pour hommes;
2 do veaux cirés Blondin frères;
1 do de J. J. Mercier, extra fins. 7 ja

A vendre pour cause de départ:
UNE GROCERIE et MAGASIN D'IMPORTATION de vins et liqueurs, et ayant une bonne clientelle, située rue de la Levée, No 2, entre le Chemin de fer du lac et l'Esplanade, y compris le bail du dit magasin, expirant en avril 1854.
Pour prix et conditions, s'adresser sur les lieux. 17juin—6t

TABAC en feuilles.—40 balles reçues par le brick Tehuantepec, à vendre par BRUGUIERE & CO. 23 juin 9, rue Bienville

SARDINES A L'HUILE—100 caisses de la marque de B. Guilloux, à vendre par BRUGUIERE & CO., 23 juin 9, rue Bienville

CHANDELLES—200 caisses Chemical Sperm, à vendre par BRUGUIERE & CO., 23 juin 9, rue Bienville

REÇU par le navire Mount Washington, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
20 barriques vin blanc, Bouret jeune;
66 barils vin blanc do do;
10 quarts cognac Pinet, Castillon & Co.
THOMAS PINET & Co., 8 juin 29, rue Conti

RIZ CREOLE—300 sacs riz créole, reçus par le bateau Doswell et à vendre par AVET FRS. Levée, Bienville et Vieille Levée.

EN magasin, d'importation directe:
10 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire;
25 barriques vin de Bordeaux pour familles;
15 do vin Ste-Marguerite;
140 caisses vermouth La Noilly Fils & Co;
50 do do Pommiers;
60 do absinthe La Noilly Fils & Co;
40 do fruits à l'eau de vie assortis;
140 do vin rouge et blanc;
40 do kirsch de La Noilly Fils & Co;
5 balles bouchons à son minérale, &c;
20 doz de 3000 cinque bouchons réguliers;
50 caisses eau de fleur d'Oranger;
180 paniers bouteilles vides de 24 onces;
120 flacons grès à curaçao;
75 paniers huile d'olive, 24 onces;
25 caisses vin muscat Frontignan.
A vendre par ANT. GIRAUD, 21 ja 46 Vieille Levée

CHANDELLES—150 caisses Judith & Mitchell, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 24juin 22, Vieille Levée

VITRES—[illegible] caisses de Waterford, grandeurs assorties, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 24juin 22 Vieille Levée

RHUM—[illegible] barils rhum de la Nouvelle Angleterre, blanc, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 24ja 22 Vieille Levée

BLANC de Céruse—60 barils Atlantic et Brooklyn, à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 24ja 22, Vieille Levée

AVIS.
GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD.
PORÉE & GIRARD,
Marchands commissionnaires,
Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, &c. &c. &c.
Rue St-Louis, No 7, mai—1m à côté de la rue Vieille-Levée

P. H. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays.
Encoignure St Louis et Robertson,
Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.
Monuments—Tombes—Pierres tumulaires—
Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux,
150 barriques vin rouge,
60 quarts eau-de-vie Fr. Godard,
50 caisses 2,000 1[illegible]2 boîtes sardines,
[illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co., 17, & 18, rue de Conti.

[illegible]

Hotel Français
Tenu par EUGENE CAILLER,
A BILOXI (Mississipi).
LE Propriétaire de ce magnifique Etablissement, a l'honneur de prévenir ses nombreux amis et le public en général qu'il vient d'agrandir considérablement son Hôtel, où l'on trouvera constamment mieux que partout ailleurs, un comfort des plus choisis et des plus succulents.
Un superbe jardin des plus ombragés est attenant à l'Etablissement.
Une spacieuse Cabane à Bains est continuellement à la disposition des Dames de l'Hôtel, ainsi qu'une autre non moins grande pour les Messieurs.
Prix de la Pension:
Par Mois.... $30 ... Quatre Repas par jour.
9jn—1m VIN A DISCRETION.

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi, Mississipi.
Cette magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouverte aux visiteurs le 1er juin.
Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait qu'augmenter. Ses nombreux avantages naturels, sa position sur le lac, ainsi que l'eau saine pure qui vient du Golfe n'ont pas manqué d'intéresser favorablement les nombreux visiteurs de la Nouvelle Orléans, Mobile et de tous les environs.
Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nombreuses améliorations. La Maison et la salle de Billards ont été réparées et mises à neuf, des Bateaux à voile seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs, sans frais; du vin sera servi à dîner.
On pourra toujours se procurer des chevaux et des voitures. En outre, la célèbre BANDE DE MUSIQUE de la Nouvelle Orléans est engagée, et on peut s'attendre à avoir deux fois par semaine.
Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux, qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.
CONDITIONS:
Par semaine....$10
Par jour 2
☞ Les enfants et les domestiques paieront moitié prix.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
44, rue Bienville, encoignure Chartres.
ONT reçu en débarquement des navires Mobile et Chs. Hill:
4 caisses mousselines suisses, unies et brochées, en blanc et en couleur,
1 caisse robes de soie pour été,
1 do cravates de soie (écharpes),
1 malle parasols de soie, nouveautés,
2 caisses éventails ordinaires et très riches,
1 do madras français première qualité,
6 do chapeaux de paille pour hommes, qualité ordinaire,
1 do meubles à Jacquard pour rideaux,
1 do papiers peints,
2 do de fusils,
4 do ginghams et 4 do mouchoirs Bayonne.
Etant les seuls agents d'un grand nombre de manufactures suisses, françaises, allemandes et anglaises, ils vendent aux prix de manufactures. 15 juin

A. STURZENEGGER & ETERNOD
44, rue Bienville, encoignure Chartres.
SEULS agents de J. Maria Farina, à Cologne, offrent à vendre à des prix extrêmement modérés 7 caisses véritable Eau de Cologne en trois différentes qualités. 15 juin

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear, 56, rue du Canal. (Etablie en 1832) est ouverte tous les jours.
Les personnes qui se destinent pour les affaires, peuvent toujours gagner de $1,000 à $2,000 par an dans de bonnes maisons. [illegible]
Les personnes n'ayant pas ces qualifications ne doivent pas s'attendre à trouver de l'emploi.
Classes particulières exprès seulement pour les dames. Heures exprès pour les enfants.
14juin—1m RUFUS DOLBEAR, 56, rue du Canal

AVIS
☞ **Docteur LE DIEU,** récemment arrivé, offre ses services au public.
Son domicile est rue Bourbon, 209.
[illegible]

Veaux vernis et veaux cirés.
A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville, encoignure Chartres, ont reçu par le navire Chs. Hill quatre caisses veaux vernis et veaux cirés qu'ils vendront au prix de [illegible] 15 juin

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX—200 caisses en débarquement des navires Manilla, Norfolk, Mount Vernon, et barque Neshuma [illegible] J. HOBBS & Co., successeurs de B. G. HOBBS. 14 jn 24, rue Douane

Mme. L. CLARET,
Accoucheuse,
Reçue par la Faculté de Paris.
No 176, RUE BOURBON,
21mai—6m Entre Toulouse et St Pierre.

BOTTES, souliers et Brodequins—[illegible] G. W. DUNBAR, 5, Magazine.

Fèves à planter.
500 sacs [illegible] F. A. GONZALES & Co., 24 mai—1m 3, Front Levée. Entre Douane et Bienville

GILDEMEESTER & Co.,
NEGOCIANTS - COMMISSIONNAIRES,
33, rue Gravier.

Demande de place, pour un jeune homme.
UNE personne qui s'est pris soin d'un orphelin (blanc) âgé de 15 ans et qui le peut confier à tout désirerait lui procurer une place [illegible]

Beurre frais du comté d'Orange.
LES soussignés ont reçu par le steamer Ben Franklin, de New-York, un choix de beurre comme [illegible] 17 ja O. VALETON & Co.

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, 60 barriques vin rouge pour familles, à vendre par P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville.

EN débarquement du navire Kilby, de Bordeaux, 110 barriques vin rouge pour familles, à vendre par BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville.

VINS ROUGES—reçu par le navire Florida de Bordeaux:
60 barriques vin rouge Pessac
120 caisses vin de C. C. La Mission 1841,
50 do do do 1840,
50 do do do 1844,
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale

EN débarquement de la barque Arendal, de Bordeaux:
47 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par CAVELIER & MAXENT. 15 jn 169 rue Royale

SARDINES à l'huile en 1[illegible]4, 1[illegible]2 et 1[illegible]4 boîtes, à vendre à des très bas prix, par A. STURZENEGGER & ETERNOD, 15ja 44, Bienville, encoig Chartres

MABILLEMENS.
Reçu dernièrement par le navire Oswego et le steamer Empire City, un assortiment complet de MARCHANDISES Confectionnées pour l'été, [illegible]
Sacs, paletots, redingotes en mérinos, alpacca, toile, &c. &c.
Pantalons en mérinos, cachemir, coutil, &c.
Gilets de dessous, piqué, soie, &c
Aussi—Un grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, à vendre à bas prix chez le soussigné. H. HUARD, 69, rue Commune, en face le City Hotel

Marchandises Nouvelles.
Vêtemens d'Hommes d'été.
30, Rue de Chartres.
REÇUS par les derniers arrivages de France et par les navires Isaac Averton, Jessore, Galena et Empire City, de New York.
Nous avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un nouvel et grand assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés.
LAGAY & LECAND, 36, rue de Chartres

COGNAC—60 barriques 4me preuve.
20 quarts John & Co.
40 pipes marque Washington,
12 barriques vieux cognac,
15 do Champagne,
15 do R. R.
9 quarts R. R.
En magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co., 22juin 22, Vieille Levée

ABSINTHE—50 caisses absinthe suisse, Suavajol & Bruleton, à vendre par FDO DE FUENTES & Co., 22 juin 22, Vieille Levée

BOUTEILLES vides—70 paniers bouteilles vides triangulaires, à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 22 juin 22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—30,000 cigares de la Havane des meilleures marques et qualités. A vendre par FDO DE FUENTES & Co., 22ja 22, Vieille Levée

SALSEPAREILLE DE TUSPAN—10 balles à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe

CIGARES de la Havane—300,000, en débarquement de la barque Sylphide, de la Havane à vendre par [illegible] E. VALLS, 73, Magazine.

25 Paniers Claret de Rozan,
50 paniers Nectar,
75 paniers Sillery Mousseux,
10 do Dervery Ravinet en pintes et bouteilles do. A vendre par FDO DE FUENTES & Co.

40 Barriques Cantenac, récolte de 1846.
30 barils vin de Basille " " 1847.
20 barriques " " 1849.
300 caisses vin Cantenac,
300 " Vin blanc Haut Sauterne.
300 " St-Julien Médoc.
3000 demi-boîtes sardines, à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 22ja 22, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—Blanc, brun, jaune et cucurucho, très supérieur, constamment en mains et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 22 ja 34, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un magnifique assortiment choisi, garantis d'importation directe des manufactures les plus renommées de la Havane, de toute grandeur et qualité, Imperiales, Cazadores, Londres, Prensados, Cabañas, Esmeraldas, Ambrosia, Brillans, El Dorado, [illegible] et autres marques favorites, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet des marques les plus renommées, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 28ja 32 1[illegible]2, rue Poydras

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain rue du Cirque, No 250, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J R LANG, No 158, rue de Chartres

VIN rouge et vin blanc, en barriques et 1[illegible]2 barriques,
20 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
20 do do St-Estèphe,
20 do do Médoc,
5 do do Duprat-Margaux,
10 do do Médoc très supérieur pour familles Nos 1, 2 et 3,
15 demi-barriques vin rouge St-Julien,
[illegible]

LIQUIDATION.
Grands sacrifices.
$360,000 DE MARCHANDISES SECHES
EN LIQUIDATION,
PAR
M. R Haggerty & Frere
No 38 rue du Canal et No 8 rue Royale.

☞ S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $350,000 au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de couleur bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.
Nous avons maintenant en magasin:
5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 11[illegible]4;
12,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,300 Damassé en pièces;
5,500 Services de table;
500 pièces Platilles;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Ecopilles;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
300 pièces pour rideaux de galerie
25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS
Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.
20,000 mètres BAREGES superieur nouveautés
30,000 mètres Jaconat à 20 et 25 cts la yarde;
10,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde;
10,000 yardes Organdis riches.
NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE. AYANT ACHETE PLUS DE $50,000 DE CE SEUL ARTICLE NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.
$95,000 de Marchandises soieries, étant une exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.
Satin damassé, Damassé laine, Damassé coton, Jaconats et percales, Wainsworth et Mull, Dentelles Valenciennes, Bruxelles et Lille, Dentelles noires 3[illegible]4
4 caisses Dentelles noires à garniture.
Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.
20,000 douzaines mouchoirs batiste fil,
100 [illegible] Parasols,
200 balles crêpe de Chine très riches, [illegible] noirs et couleur,
[illegible] dentelles noirs et blancs,
[illegible] dentelles, noirs,
[illegible] soie en couleur,
[illegible] mousseline brodée,
[illegible] en dentelle.
A moitié de leur valeur.
Bombazine, Manteaux, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Challe, Barège de soie, Drap, Satin, Velours, &c.
Barpour, (lin damassé), Batiste d'Ecosse, Guingham, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises,
5000 paires Couvertures blanches, rouges et vertes, françaises 14 points, extra fines, Batiste Marbrés, do, 36 paires Couvertures indiennes françaises, indiennes américaines.
Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan.
12mai—1m ☞

MARCHANDISES NOUVELLES.
Récemment reçues
par le steamer Wm. Penn, par
SIMPSON,
50, rue Canal.
UN chargement considérable de belle marchandise de tous les modes d'été [illegible]
VINGT-CINQ POUR CENT au-dessous des cours habituels.
Au nombre de ces marchandises se trouvent:
1000 pièces Batistes à carreaux, depuis 10 CENTS et au-dessus.
500 pièces Guinghams à 12 1[illegible]2 et 15 cents.
Foulards soie très élégants à 50 cents
JACONATS, Linons et Indiennes, nouveau genre.
Mantilles en dentelles, Schals en dentelles, Bonnets au [illegible]
Robes et rose, bleu et blanc, et Mousseline pour Bouquinets.
Mousselines en dentelles; bandes brodées en fil, [illegible]
Marchandises Sèches, POUR HABITATION.
MENAGE,
et de Nouveautés.
☞ *Seront vendus aux bas prix habituels chez*
SIMPSON,
6mai ☞ **50, RUE CANAL.**

Banque d'Echange.
26, rue du Camp.
TRAITES à vue et à terme, sur New York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco.
[illegible] HORACE BEAN & Co.

AVIS.—Madame Veuve John [illegible] [illegible]

Grand Railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, 26 mai 1852.
LES souscripteurs au fond capital de ce chemin du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans, sont priés de faire leur premier paiement de cinq pour cent, au bureau de la compagnie, No 17, Commercial Place.
Par ordre de la direction, JOHN CALHOUN, Secrétaire. 26 mai

John Hall. E. W. Rodd.
HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front Levée, Nlle Orléans

Juan B. McGUIRE & Co.,
Courtiers de Navires,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
28, BANK PLACE.

AVIS.
PENDANT mon absence, M. Jean Henry Emmann est chargé de ma procuration générale pour mes affaires.
Nouvelle Orléans, 25 mai 1852. THEOBALD KOENIG.

EN magasin et à vendre par les soussignés:
[illegible] barriques vin rouge,
69 demi do vin blanc,
32 barriques vin rouge Margaux 1846,
400 caisses vin muscat Frontignan,
150 do Oliver [illegible],
100 do capres fines,
150 do olives Amelines,
50 do olives farcies,
20 do marasquin,
100 do Vermouth Fiquet,
50 do eau de fleur d'oranger,
10 barils absynthe,
50 caisses absynthe suisse, Pernod,
100 do vin Haut Sauterne,
4 do essence bergamotte,
4 do do limons;
2 do genièvre aranique;
4 do chapeaux d'Italie,
1000 carreaux de marbre blanc;
30 caisses sardines en demi boîtes;
30 do do quarts boîtes, à vendre par LANATA, GANDOLFO & CO., 24 juin 9 et 10, rue Jefferson

CHANGE sur Gênes et sur Bordeaux—à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 24ja 9 et 10, rue Jefferson

A VENDRE, par les soussignés, les articles suivants, d'importation récente:
PATES TRUFFES en 1[illegible]2 et 1[illegible]4 de boites,
CEPES A L'HUILE, en do
GALANTINES de volaille truffées en 1[illegible]2 et 1[illegible]4 de boîte,
SARDINES A L'HUILE en boîtes et demi boîtes,
CHAMPIGNONS en boîtes,
PETITS POIS au naturel,
DITO au jambon,
TRUFFES du Périgord.
Un grand assortiment de fruits des plus variés, comprenant des pêches, des prunes, reines Claude, des mirabelles, des mûres, des abricots, des fraises, &c, &c, le tout préparé par la maison renommée de DEFFES & CO.
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 23ju 32 1[illegible]2, rue Poydras

A LOUER—Un magasin en briques à deux étages avec cuisine [illegible], composé de quatre pièces, situé rue des Champs Elysées entre Moreau et Victoire, S'adresser à ANT. GIRAUD, 22 mai 46 Vieille Levée

AVIS AUX PLANTEURS—Les habitans qui désirent faire un bon pourront se procurer de la très bonne chaux "Richards cape lime" à un prix très modéré, livrée sur leurs habitations libre de fret et de drayage, 8 ou 10 jours après que les ordres auront été reçus par P. H. MONSSEAUX, Rum. Au marble yard enc. St Louis et Robertson

CHAUX—2000 barils chaux fraîche et 415 barils en débarquement du steamer Oceanus, en très bon ordre et en grands barils, à vendre par P. H. MONSSEAUX,—Au marble yard encoignure St Louis et Robertson. 9 juin

CIGARES DE LA HAVANE—Les magasins qui souscrivent sont maintenant approvisionnés d'un assortiment choisi des supérieures et variées des marques véritables, choisis par un agent spécial [illegible]
J. M. CABALLERO, importateur, 36, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville. [illegible]

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux,
60 barriques vin de St-Julien,
15 barriques vin blanc Haut Sauterne, &c, à vendre par E. DECHAUX, 15 juin 67, rue [illegible]

[illegible]

Bureau de la Compagnie du grand chemin de fer de l'Opelousas, des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, 25 juin 1852.
ATTENDU qu'il est pourvu par la 13me section de la charte de cette compagnie "Que tout souscripteur qui sera taxé en vertu d'une loi ou ordonnance pour le paiement des souscriptions de la Compagnie, aura le droit de réduire le nombre de ses actions pour un montant égal à celui de la taxe qui lui aura été imposée, mais ce droit devra s'exercer dans les trente jours qui suivront la date de la loi ou de l'ordonnance, après lequel délai la réduction ne sera plus permise. Et attendu que l'ordonnance soumise aux contribuables de cette ville a été autant ratifiée et publiée officiellement le 21 du courant:"
Avis est par le présent donné que les souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie qui désirent prendre avantage de cette clause de ladite section, devront faire application au secrétaire au bureau de la Compagnie, avant le 23 juillet prochain.
Par ordre de la Direction, M. J. FLANDERS, 26juin—4 f l p s Secrétaire.

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1852.
A une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, le préambule et la résolution ci-après ont été adoptés:
ATTENDU que cette Compagnie a accepté de la ville de la Nouvelle-Orléans une souscription de deux millions de piastres à son fonds capital; et attendu que cette souscription est payable en six versemens annuels; et attendu qu'il est indispensable de faire un appel de fonds sur les souscriptions volontaires, conformément aux termes de la charte, avant l'époque fixée pour l'encaissement de la souscription de la ville, et afin de mettre les souscripteurs de toutes classes sur un pied d'égalité, il est
RESOLU que tous les souscripteurs à ce chemin de fer, qui n'auront pas déclaré, de ce jour au 23 juillet 1852, leur intention de réduire leurs souscriptions volontaires d'un montant équivalant à l'impôt prélevé sur leurs propriétés, et qui effectueront un paiement avant qu'aucune taxe imposée pour venir en aide à ce chemin de fonds ne soit perçue, recevront des certificats du montant des versements ainsi effectués, portant intérêt à raison de 8 pour 100 par an, et que les dits certificats seront reçus par le trésorier de la ville comme argent comptant, en paiement de la taxe qui aurait à raison pour le compte de la Compagnie; et qu'un compte d'intérêt sera tenu avec tous les souscripteurs volontaires, pour l'intérêt de 8 pour 100 par an sur toutes sommes versées par eux par anticipation, du montant à collecter sur l'impôt; et que le même avantage sera accordé à toute personne qui paiera d'avance tout impôt prélevé sur ses propriétés, pourvu que, dans tous les cas, l'intérêt soit remboursable en actions du fonds capital de la Compagnie.
26 juin ☞ JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1852.
LES actionnaires au fond capital de cette compagnie sont par le présent informés que, conformément à la charte, un délai de trente jours est accordé aux souscripteurs pour qu'ils puissent réduire le leur souscription volontaire de la valeur de la taxe imposée sur leurs propriétés. Le délai commence aujourd'hui, jeudi 24 juin 1852.
La 17me section de la charte s'exprime en ces termes: section 17—Si un souscripteur est taxé en vertu d'une loi ou ordonnance, pour paiement de souscription à la compagnie, il aura le droit de réduire le nombre de ses actions pour une somme égale à la taxe qui lui aura été imposée; mais ce droit devra être exercé dans les trente jours suivant la date de la loi ou de l'ordonnance, sur après l'expiration de ce délai toute réclamation sera rejetée.
Par ordre de la Direction, 24 juin ☞ JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1852.
LES souscripteurs au fond capital de cette compagnie sont par le présent avisés qu'un premier paiement de dix pour cent est dû et payable au bureau de la compagnie, No 17 Commercial Place, dans soixante jours à partir de ce jour.
Par ordre de la direction, JOHN CALHOUN, 24 juin ☞ Secrétaire

Ecoles publiques du Second District.
AVIS est par le présent donné que l'examen des professeurs des dites écoles commencera mardi prochain, à quatre heures P. M. à la Librairie, au-dessus de la salle du Conseil des Aldermen, et continuera les jours suivants à la même heure.
Les dames sont priées de s'y rendre les mardis et mercredis, et les messieurs les jeudis et vendredis.
Par ordre du comité des professeurs, JOSEPH REYNES, 26 juin—3 Secrétaire

T. RACHELIER,
Marchand Grainier, Horticulteur Botaniste,
rue Ursulines, entre Vieille-Levée et Condé,
A l'honneur d'annoncer qu'il a reçu par les derniers arrivages de France:

Choufleur 1re qualité,	Roquette,
Chou d'York hâtif,	Chicorée frisée d'été,
Do do gros,	Do scarolle,
Do pain de sucre,	Radis rouge demi long,
Do cœur de bœuf gros,	Do noir gros,
Do de Poméranie,	Rave rose longue,
Do de Hollande pied court	Asperge de Hollande grosse,
Do de St-Denis,	
Do Rutabaga,	Céleri plein blanc,
Do Milan frisé hâtif,	Do tare,
Do do gros,	Tomate rouge grosse,
Do de Bruxelles,	Betterave rouge ronde,
Do branche du Poitou,	Navet blanc plat à collet rouge,
Romaine blonde,	
Laitue blonde d'été,	Do do de hâtif,
Carotte rouge demi longue,	Do do gros, &c.

Graines de Fleurs.
Il a cru devoir se restreindre, aux espèces, et variétés remarquables qui peut toujours offrir chaque année avec instruction pour le semis de fleurs de pleine terre. Fourrages divers, &c., etc. 26ja

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans,
25 juin 1852.
UN dividende de cinq pour cent sera payé aux actionnaires, à dater du 1er juillet prochain.
Par ordre de la Direction. J. N. WOOD, 26ja—10f Secrétaire.

CIGARES de la Havane—De qualités supérieures et toutes formes et grandeurs, constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 25ja 26, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville

PRINCIPES—Véritables et d'importation directe, à vendre par J. M. CABALLERO, 26ja 36, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville

PRUNEAUX—35 caisses pruneaux en paniers, dimensions assorties, à vendre par BERNARD TURPIN, 26 juin—6 t 20, rue Vieille Levée

SARDINES—Un lot de quarts, demi et grandes boîtes, de la marque bien connue de A. Gillet & Co., en magasin et à vendre par R. TALAMON, 25 juin 162 et 165, rue Royale

LES créanciers de la succession de T. S. HYDE sont notifiés d'avoir à présenter leurs réclamations au soussigné. CHARLES I. LEEDS, Curateur. 24 juin

[illegible]

GENIEVRE.—A pieds qualités de Hollande "[illegible]" [illegible] BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

CHAMPAGNE—[illegible] 160 et 162, rue Royale